

Rentrée 2016

CLASSE DEMANDÉE :

Option éventuellement :

QUALITÉ DEMANDÉE :

(externe, demi-pensionnaire, interne-externé)

Pas de place à l'internat

DEMANDE D'ADMISSION EN 2^{EME} OU 3^{EME} ANNEE C.P.G.E.

Nom : Prénom :

Né(e) le : à

@ courriel étudiant(e) :



Nom et prénom des parents :

Adresse :

@ courriel

 :  :

SCOLARITÉ (Indiquez avec précision les classes suivies et les établissements fréquentés)

Classe	Année scolaire	Établissement	Classe suivie
Première			
Terminale			
C.P.G.E. 1 ^{ère} année			
C.P.G.E. 2 ^{ème} année			

Langues vivantes : Langue I : Langue II :

Langues anciennes : Latin Grec

Baccalauréat Session : Série : Mention :

Admissibilités aux concours :

Motifs de la demande :

Fait à, le

(Signature de l'étudiant majeur ou du responsable légal)

Avis du chef d'établissement du lycée où vous êtes scolarisé(e) actuellement

PIÈCES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT AU DOSSIER :

- Photocopie du relevé de notes du baccalauréat.
- Photocopies des bulletins de l'année en cours et éventuellement des années en classe préparatoire déjà effectuées,
- **Photocopie de l'avis favorable, donné par le conseil de la classe où vous êtes actuellement scolarisé(e), pour le passage (ou le redoublement) dans la classe souhaitée**
- **Photocopie du dernier relevé de crédits E.C.T.S.**
- Pour les « cubes » ou les « 5/2 », photocopies d'éventuelles admissibilités.
- Une enveloppe de format 260x330, libellée à l'adresse du candidat.

TRAITEMENT DES DEMANDES

Les demandes d'admission en 2^{ème} ou 3^{ème} année de classe préparatoire seront examinées **au plus tard le 11 juillet 2016**

Chaque étudiant reçoit une réponse, quelle que soit la décision prise.

IMPORTANT - Il est demandé à chaque candidat de veiller à constituer **un dossier complet qui devra comporter obligatoirement la photocopie du bulletin de notes du second semestre (ou du 3^{ème} trimestre) de l'année en cours, avec l'indication claire de la décision de passage en 2^{ème} année ou de l'autorisation de redoublement de la 2^{ème} année.**

DECISION DU CHEF D'ETABLISSEMENT D'ACCUEIL

Admis

Non Admis

Date